
Numéro du BEÉFP 95-01

Halifax (Nouvelle-Écosse)
Ancien laboratoire (n° 92)
Fort Charlotte, Île Georges
Complexe de défense d'Halifax

L'ancien laboratoire de Fort Charlotte a été construit entre 1873 et 1877 pour la garnison coloniale de l'Imperial War Department basée à Halifax, sous le commandement du major-général Hastings Doyle. Le laboratoire servait à la fabrication de cartouches et au chargement d'obus pour les pièces rayées à chargement par la bouche (PRCB). Le bâtiment a été conçu par le lieutenant-général William F. Drummond Jervois et le lieutenant E. Harding Steward du Corps of Royal Engineers. L'usage du bâtiment a évolué vers d'autres fonctions, notamment celles de salle des lavabos (1901) et de cuisine (1906). L'annexe A du présent document résume les modifications apportées à l'extérieur. L'ancien laboratoire appartient actuellement à Patrimoine canadien. Voir le dossier du BEÉFP 95-01, volume 2.

Raisons de la désignation

L'ancien laboratoire a été désigné édifice fédéral du patrimoine « reconnu » en raison de son importance historique et de sa valeur environnementale.

Le thème identifié pour le bâtiment est la défense de la base navale impériale au cours de la période tendue suivant l'affaire du Trent en 1861, et l'évolution technologique des armes représentée par l'arrivée des pièces rayées à chargement par la bouche (PCRB). Possédant la forme générale d'un laboratoire de l'époque des PRCB (pour la fabrication de cartouches et le chargement d'obus), le bâtiment de Fort Charlotte constitue l'un des rares exemples qui subsistent de cette catégorie de bâtiment.

Les changements relativement mineurs survenus dans la topographie et le paysage entre le bâtiment et les entrées du magasin principal, enfoncé dans la pente abrupte du talus formant la gorge, et par la démolition de la plate-forme de chargement, ont modifié sans toutefois altérer entièrement le caractère militaire du site. En tant que l'un des trois seuls bâtiments érigés en surface sur le terrain d'exercices et à l'intérieur de l'ouvrage avant 1894, l'ancien laboratoire est une composante essentielle de cet ensemble historique de bâtiments de soutien.

Éléments caractéristiques

La valeur patrimoniale de l'ancien laboratoire provient de sa fonction de bâtiment militaire spécialisé, faisant partie intégrante d'une fortification permanente, pour la fabrication de cartouches et le chargement d'obus servant des batteries de PRCB. À l'extérieur, les caractéristiques qui définissent la valeur patrimoniale de ce bâtiment sont

Numéro du BEÉFP 95-01

Halifax (Nouvelle-Écosse)
Ancien laboratoire (n° 92)
Fort Charlotte, Île Georges
Complexe de défense d'Halifax

le plan rectangulaire simple, la grande ouverture en voûte surbaissée de l'élévation sud, divisée en deux (la moitié inférieure étant une trappe pour le passage des obus surmontée d'une étagère pour les cartouches, la moitié supérieure comprenant une fenêtre ouvrante pour passer les cartouches et laisser entrer de la lumière), la conception en trois baies des longues façades (cinq des baies comportent des panneaux encastrés et sans fenêtre, alors que la sixième possède une simple porte), les deux fenêtres classiques dans le vestibule de changement de quart, la cavité destinée aux lampes dans la façade sud (accessible de l'extérieur), les murs massifs de briques en appareil flamand avec des ouvertures en voûte surbaissée et un appui à tenons de béton, et un toit à pignon à faible pente afin d'offrir une cible plus discrète.

La valeur patrimoniale de l'extérieur serait grandement rehaussée par la restauration des ouvertures des pignons et de la porte d'origine.

À l'intérieur, les caractéristiques qui définissent la valeur patrimoniale de ce laboratoire sont la cloison de brique entre le vestibule de changement de quart et le laboratoire, avec une seule porte communicante et les cavités des lampes (maintenant toutes deux condamnées), l'absence d'un système de chauffage d'origine, les planchers de bois d'origine soutenus par des solives et des cales (maintenant enlevés) et la construction légère du toit (pour réduire les blessures en cas d'explosion à l'intérieur).

Des trous d'ancrage et des traces subsistent sur les murs et le plancher pour témoigner de la présence des accessoires caractéristiques qui revêtaient l'intérieur : (dans le vestibule de changement de quart) des étagères, des crochets à vêtements et une banquette; (dans le laboratoire) deux établis d'un côté pour le chargement des cartouches, l'un avec des tiroirs et l'autre sans, un établi de pesée un peu plus bas que les autres, quelques étagères, et de l'autre côté, des patins pour les cylindres de cartouche vides.

On ne saurait trop insister sur la valeur des preuves matérielles pour d'éventuels travaux de restauration. Aucun travail provisoire de rénovation susceptible de compromettre ces témoignages à l'intérieur ne devrait être envisagé.

La relation historique entre le laboratoire, les magasins d'artillerie, le talus formant la gorge et le terrain d'exercices demeure en grande partie intacte. La restauration de la plate-forme de chargement du laboratoire, des remparts de terre de la batterie

Numéro du BEÉFP 95-01

Halifax (Nouvelle-Écosse)
Ancien laboratoire (n° 92)
Fort Charlotte, Île Georges
Complexe de défense d'Halifax

supérieure, des caractéristiques d'entrée du magasin principal, ainsi qu'un contrôle de la végétation, rehausseraient de façon générale le caractère militaire du secteur.

ANNEXE A

Les modifications apportées à l'extérieur au fil des années comprennent (dans le cadre de la conversion du bâtiment en caserne) le percement de quatre nouvelles ouvertures de fenêtre, dans chacun des panneaux en retrait; la condamnation avec des briques de la cavité prévue pour les lampes dans le mur sud; la construction de lavabos et d'un puisard le long du mur nord et le crépissage de l'extérieur (v. 1903); l'agrandissement vers le bas d'une fenêtre en façade ouest afin de créer une ouverture de porte simple; le colmatage à l'aide de béton de toutes les ouvertures restantes dans le laboratoire lui-même; le percement d'une fenêtre centrale dans la façade est et l'insertion de ce qui semble être une fenêtre antérieure posée sur le côté; le démantèlement de la plateforme de chargement du côté sud (date inconnue); le démontage de la cheminée de brique jusque sous le niveau du toit, la réfection de la toiture du bâtiment et la condamnation de toutes les ouvertures (v. 1965). Les modifications apportées à l'intérieur comprennent le passage d'un carneau à travers le mur est et l'insertion d'un tuyau de poêle (v. 1903); le remplissage à l'aide de béton de la cavité pour les lampes et de la porte communicante dans la cloison, l'enlèvement du plancher, des solives et des cales en bois et le coulage d'un plancher de béton, l'installation d'une chaudière à vapeur, d'une cheminée en brique et d'un réservoir d'expansion dans l'ancien vestibule de changement de quart, et l'installation de radiateurs muraux (système à serpentin) dans l'ancien laboratoire (date inconnue).

1997-10-20

Pour de plus amples renseignements, veuillez consulter le *Code de pratique* du BEÉFP.
